

Ecole maternelle Beausoleil  
Procès-verbal  
du conseil d'école du 3 Novembre 2016.

Début de séance : 18h05

Etaient présents :

- Mme Fievez : enseignante
- Mme Lamy : enseignante
- Mme Van De Velde : enseignante
- M. Julita : enseignant, directeur
- M. Quénéhervé : enseignant
- M. Tricoire: représentant la FCPE
- M. Rue : représentant la FCPE
- M. Millien : représentant la FCPE
- Mme Vancoellie: représentant la FCPE
- Mme Tarzabek : représentant la FCPE, excusée
- Mme Georget : représentant la Mairie, excusée

### **Bilan de la rentrée :**

➤ **Effectifs et organisation de l'école :**

L'effectif total est de 136 élèves.

- Classe de Mme Caretti et de M. Julita : une petite section de 27 élèves . Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi : monsieur Julita, le jeudi : Mme Caretti, plus 1 mercredi par mois : Mme Caretti
- Classe de M.Quénéhervé : une classe de 28 élèves avec une petite section de 18 élèves et une moyenne section de 10 élèves.
- Classe de Mme Van De Velde : une classe MS/ GS de 27 élèves avec une moyenne section de 19 élèves et une grande section de 8 élèves.
- Classe de Mme Fievez : Une classe MS/GS de 26 élèves. Une moyenne section de 17 élèves et une grande section de 9 élèves.
- Classe de Mme Lamy : une grande section de 27 élèves.

Le jeudi est la journée de décharge de M. Julita pour gérer la direction d'école

➤ **Mouvement du personnel enseignant :**

- Mme Caretti Améline est nommée à titre provisoire pour l'année scolaire 2016-2017.

➤ **Les ATSEMS :** Mme Gulcun GUMUS (90%), Mme Virginia REISSER (80%), Mme Laurance Hacquart (100%)

Mme Hacquart laurence:

Tous les matins dans la classe de M. QUENEHERVE (Petits/Moyens)

Aide la classe de Mme Lamy (grande section) le lundi, mardi , jeudi et vendredi après-midi

Assure la surveillance de la cantine

Mme REISSER Virginia:

Tous les matins en petite section (classe de M. Julita et de Mme Caretti)

Aide la classe de Mme Fievez mardi, jeudi et vendredi après-midi .

Assure la surveillance de la cantine et le dortoir du lundi.

Madame GUMUS Gulcun :

Tous les matins dans la classe de Mme Van de Velde sauf le jeudi chez madame Fievez

Assure la surveillance de la cantine

Assure la surveillance du dortoir tous les jours

€

➤ **Organisation du dortoir :**

Les enfants de petite section mangeant à la cantine sont pris en charge au dortoir dès 13h 15 par les atsems. Un enseignant de surveillance (M Julita ou Mme Caretti) prend le relai dès 13h45 pendant 20 minutes pour respecter le temps de repos des Atsems et assurer l'endormissement des élèves. Le dortoir est surveillé le lundi par Mme Reisser et le mardi, jeudi et vendredi par Mme Gumus

➤ **La cantine :**

90 élèves en moyenne fréquentent la cantine répartis sur les deux services : 11h35-12h20 : 12h20-13h20. Il y a un panachage des trois niveaux pour les deux services.

➤ **Organisation de la récréation**

La récréation du matin est de 10h00 à 10h30

La récréation de l'après-midi est de 15h00 à 15h30

Ces deux récréations sont surveillées par deux enseignants de service.

L'accueil et la surveillance de 13h35 sont assurés par tous les enseignants (deux au portail et trois dans la cour).

## **La vie à l'école :**

➤ **Budget :** Budget restant à dépenser avant le 18 Novembre

- Crédit scolaire : 856 €
- Crédit Noël : 1 656 €
- Projet éducatif : 546 €

8. **Coopérative scolaire :**

Le solde créditeur de la coopérative scolaire est de 3.987, 05 €

A ceci s'ajoute le don des parents pour le premier semestre

9. **Le règlement d'école :** Nous rappelons qu'il doit être signé par tous. Il traite des points suivants :

- Admissions et inscriptions
- Fréquentation et obligations scolaires : Nous demandons de respecter les horaires scolaires.
- La vie scolaire : Les droits et obligations de la communauté éducative ( élèves, parents, personnels enseignants et non enseignants)
- Hygiène et santé
- Surveillance et éducation
- Communication avec les familles : Toute entrevue avec un enseignant doit faire l'objet d'une demande de rendez-vous.
- Respect de la laïcité : texte de la charte

Après une demande de précision concernant les mesures spécifiques dans la rubrique *Matériels et objets interdits*, le conseil d'école a finalisé le règlement. Il sera transmis à Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale pour validation .

10. **Le PPMS :** Lecture pour information des points importants du PPMS et explications des alertes mises en place.

- **Les représentants du conseil d'école demandent une extension de la ligne fixe pour pouvoir installer un téléphone dans le local de la cellule de crise (petite cuisine du dortoir).**
- **M. Rue précise qu'il existe des brouilleurs de portables les rendant inutilisables.**
- **M. Julita précise que depuis Vigipirate , nous informons Madame l'Inspectrice de tout déplacement y compris pour aller au gymnase ou à la piscine.**
- **Une fiche *Information Famille* sera distribuée aux parents.**
- **Les parents d'élèves posent la question de l'existence ou de l'installation d'un défibrillateur dans l'école.**

## **11. Projets, sorties, évènements :**

### Projets :

- La classe de Mme Van De Velde participera à un concours d'affiches sur le thème l'environnement sur une base de 9 séances.
- La classe de Mme Fievez développera un projet théâtre avec une représentation en fin d'année scolaire.
- L'école a également comme projet de participer aux classes chantantes organisées le 1<sup>er</sup> et 2 juin.
  - **Etant donné l'éloignement de l'école du centre-ville, les enseignants demandent à la mairie si il est possible d'avoir un budget car supplémentaire comme il avait été fait il y a quelques années, afin de participer à cette rencontre.**

### Spectacle à l'école :

- Le lundi 12 Décembre à 9h30 heures : spectacle avec la clowne Miss Loulou « Miss Loulou catastrophe » par Boulevard Lannes Company .

### Le goûter de Noël :

- Le mercredi 14 Décembre sera organisé le goûter de Noël pour les élèves.

### La piscine :

La classe de Mme Lamy ira à la piscine du 2 Décembre au 3 Février 2017

La classe de Mme Van de Velde ira du 24 Février au 8 Avril 2017

La classe de Mme Fievez ira du 5 Mai au 23 Juin 2017

Rappel important : En cas d'un nombre insuffisant de parents (agréés et accompagnateurs), la piscine pourra être annulée pour des raisons de sécurité par le directeur en accord avec l'enseignante.

### Le Gymnase :

- L'école fréquente le gymnase le mercredi et le jeudi matin de 10h30 à 11h30. Une rotation est faite pendant l'année selon les demandes des enseignants.

## **Questions des représentants des parents d'élèves :**

### **Questions concernant l'école :**

**« A moins que ce soit déjà prévu, serait-il possible d'organiser plus de réunions parents-enseignants au cours de l'année ? » :**

Les enseignants demandent des précisions. Les parents précisent qu'une réunion par trimestre serait bien pour parler des problèmes de la classe car on se voit moins depuis les mesures de Vigipirate.

Les enseignants expliquent que deux réunions sont généralement organisées : une en début d'année puis une autre en milieu d'année.

Faire d'autres réunions demande une organisation plus lourde liée à Vigipirate. Certaines seront organisées pour les projets (théâtre, classes chantantes, etc.)

Depuis le début de l'année, les enseignants reçoivent d'une façon individuelle les parents des élèves dont un bilan est nécessaire et également ceux qui en font la demande.

**« Pour chaque conseil d'école, pourriez-vous envoyer aux représentants de parents d'élèves une copie électronique du compte-rendu pour diffusion électronique auprès des parents ? » :**

Comme il a été déjà fait, une copie électronique du procès-verbal peut être envoyée aux parents le souhaitant.

### **Questions posées à la mairie :**

1. « Suite au déplacement de l'entrée de l'école, le panneau d'affichage de l'école n'est plus très visible par les parents. Serait-il possible de le déplacer à proximité de l'entrée de l'école ? »

#### Réponse de la mairie :

Une demande sera faite auprès des services techniques pour déplacer l'existant.

- **Les enseignants appuient cette demande.**

2. « En vertu Décret n°2006-935 du 28 juillet 2006 (JORF 29 juillet 2006), les associations de parents d'élèves « doivent bénéficier de moyens matériels d'action, notamment d'une boîte aux lettres et d'un panneau d'affichage situés dans un lieu accessible aux parents ». Sans parler d'une boîte aux lettres, depuis l'application des mesure Vigipirate et vue la configuration des lieux d'entrée à l'école, le panneau d'affichage pour les parents d'élèves n'est plus accessible ni visible. Pourriez-vous remédier à cet état ? Vue la situation actuelle, il est très probable que les mesures vigipirate persistent dans le temps et soient loin d'être temporaires. »

#### Réponse de la mairie :

Une demande sera faite auprès des services techniques pour déplacer l'existant

3. « Comme l'année dernière, les parents d'élèves s'inquiètent de la sécurité devant l'école maternelle. Le regroupement devant l'entrée aux heures d'entrée et sortie induit une gêne de circulation sur le trottoir pour les parents-enfants souhaitant se rendre à l'école élémentaire. Des parents et enfants se retrouvent au bord du trottoir donnant sur l'avenue de Quincy. Même s'il y a de la place pour que les personnes se répartissent le long du trottoir, un contact visuel est nécessaire pour l'entrée et la sortie des enfants. Un enfant peut très rapidement échapper à la vigilance de l'adulte venu le récupérer à l'école et se retrouver sur la chaussée d'une route dont la circulation est intense et sur laquelle certains automobilistes ne respectent pas la vigilance qui est de mise à la sortie d'un établissement scolaire. Nous souhaiterions qu'une réflexion soit menée de manière urgente avec les enseignants et les services municipaux afin de voir quelles solutions sont possibles pour éviter qu'un accident ne se produise de par le manque d'espace entre la sortie de l'école et la chaussée. »

#### Réponse de la mairie :

Les services techniques travaillent actuellement sur ces questions liées au plan vigipirate pour améliorer, dans la mesure du possible, la sécurité aux abords des écoles.

- **Les représentants des parents d'élèves soulignent que les réponses ne sont pas satisfaisantes**
- **Les représentants des parents d'élèves signalent que le trottoir n'est pas large, les parents sont nombreux à attendre malgré une sortie échelonnée...**
- **La sortie sur la rue est problématique. En cas de sortie d'urgence, on doit emprunter la route, c'est trop dangereux d'où la nécessité de barrières.**

- **Plusieurs actions de la part des parents d'élèves sont évoquées dont une pétition auprès des parents, un courrier à Monsieur le Député Maire avec une copie à l'Inspection de l'éducation nationale...**

4. **« A titre informatif, comment est établi le menu de la restauration ? Qui intervient ? Quel cout représente le repas dans le cout de revient ? Comme mentionné dans les précédents conseils d'école, de nombreux parents ne sont pas satisfaits de la qualité et de l'équilibre des repas ainsi que des quantités données aux enfants. »**

**Réponse de la mairie :**

Une commission des menus se réunit tous les 2 mois pour adapter le roulement des plats en fonction des produits de saison et des directives du plan alimentaire défini dans le cahier des charges du GEMRCN (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition). Les grammages et la fréquence des catégories d'aliments présents dans l'assiette chaque semaine sont répertoriés dans ce document.

Les membres de cette commission sont : le responsable du service restauration, des cuisiniers, la responsable du service Enfance, des responsables de relais, la responsable du service scolaire et son adjointe chargée des ATSEM et la directrice de l'Action Educative. La commission évalue la diversité des menus et prend en considération les remarques faites tout au long du mois écoulé. Ces remarques émanent des parents d'élèves qui écrivent en mairie et d'autres adultes intervenants auprès des enfants (enseignants, directeur d'école, animateur, atsem...) De plus, l'avis des enfants est évalué depuis plusieurs mois sous forme de questionnaires journaliers sur les plats servis aussi bien en élémentaire qu'en maternelle.

Le souci permanent de la restauration d'améliorer cette prestation et la qualité des repas a d'ailleurs été, encore dernièrement, récompensé par de nombreux témoignages de satisfaction émanant des élèves, des parents, d'enseignants, d'animateurs et d'ATSEM évoluant dans plusieurs écoles.

Pour le coût, je n'ai pas d'informations à ce jour.

5. **« Est-ce que les services de la voirie pourraient passer nettoyer devant l'école et notamment enlever les crottes de chien ? »**

**Réponse de la mairie :**

Une demande sera faite auprès des services techniques.

6. **« La circulation piétonne et automobile est toujours aussi compliqué/dangereuse au niveau de la rue Lamartine/Victor Hugo et de l'avenue de Quincy. Est-ce que la police municipale pourrait passer pour aider à fluidifier/sécuriser le trafic ? »**

**Réponse de la mairie :**

Cette information sera transmise au service de la Police Municipale pour des interventions ponctuelles.

**Fin de séance :** 19h30.